



Master 2

**Jeunesse : politiques
et prises en charge**

Promotion : **2012-2013**

**La participation des jeunes, un levier
pour leur insertion sociale et
professionnelle**

Pauline PAOLI

Juin 2013

Remerciements

Je tiens à remercier dans un premier temps, toute l'équipe pédagogique responsable de la formation Master 2 « Jeunesse ; politiques et prises en charge » pour avoir assuré la partie théorie de celle-ci. Je remercie tout particulièrement Patricia LONCLE et Karinne GUILLOUX pour leur accompagnement individualisé tout au long de l'année.

Je remercie également M. JOURDAN, Directeur de la Mission locale du Bassin d'Emploi de Rennes, de m'avoir accueillie comme stagiaire au sein de son établissement.

Je tiens à remercier tout particulièrement et à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour l'expérience enrichissante et pleine d'intérêt qu'elles m'ont fait vivre durant ces vingt-quatre semaines au sein de la Mission locale :

M. SAGE, mon maître de stage, adjoint de direction, pour l'attention et l'aide qu'il m'a apportées et pour la confiance qu'il m'a accordée tout au long de cette période,

Mme MOISSELIN DELANGLE, chargée de projet sur la santé, pour m'avoir fait partager son univers autour de la santé des jeunes, et m'avoir permis d'animer des ateliers autour de la promotion de la santé,

Mme DEBORDE, responsable de l'accueil, pour nos précieux échanges riches de sens et ses conseils toujours avisés,

L'ensemble du personnel de la Mission locale pour leur accueil sympathique et leur coopération professionnelle tout au long de ces vingt-quatre semaines.

Toutes ces personnes ont contribué, par leur disponibilité et leur bonne humeur, à rendre cette année de formation enrichissante et motivante.

Sommaire

Remerciements.....	1
Liste des sigles utilisés	1
Introduction.....	1
I.La participation des jeunes, quel(s) enjeu(x) pour les politiques publiques ?	4
I.1 Entre proximité et légitimité ; un enjeu de taille pour les politiques publiques... ..	4
I.2 ...perçu comme de l'affichage par les jeunes qui ne trouvent souvent que la violence comme mode d'expression.....	7
II.La participation des jeunes en mission locale : quels enjeux pour la structure et les jeunes accompagnés ?	12
II.1 Un parti pris des Missions locales pour connaître, s'adapter et être efficace auprès des jeunes.....	12
II.2 ... au profit de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes accompagnés	15
III.Quelle ont été les influences de ma position de stagiaire sur la réalisation de ma mission de stage ?	18
III.1 « Favoriser la participation des jeunes accompagnés par la Mission locale » ; un cheminement progressif.....	18
III.2 ... vers une appropriation totale de la mission.	23
Conclusion.....	28
Bibliographie.....	29
Liste des annexes.....	31

Liste des sigles utilisés

CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale

ANI : Accord National Interprofessionnel (jeunes décrocheurs)

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

POP : Prestation d'Orientation Professionnelle (Formation professionnelle)

PPI : Prestation Préparatoire à l'Insertion (Formation professionnelle)

POP FLE : Prestation d'Orientation Professionnelle Français Langue Etrangère
(Formation professionnelle)

CCJ : Conseil Consultatif Jeune

ETP : Education Thérapeutique du Patient

Introduction

Comme il l'est très justement souligné dans le Préambule de la Charte Européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale¹, « *Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure* ».

Développée par les autorités publiques à partir des années 1980, la participation est considérée comme un outil pour combattre l'abstention et pour éviter la constitution d'un dialogue exclusif entre les élus et les experts. La participation est donc une tentative pour renforcer les relations entre les citoyens et la vie publique. Elle représente un droit fondamental du citoyen, le droit d'être intégré et d'assumer des obligations et des responsabilités dans la vie quotidienne au niveau local, constituant alors un moyen d'apprendre ce que signifie être citoyen et comment le devenir. Selon le conseil de l'Europe, cela se résume au droit d'influer de manière démocratique sur le déroulement de sa vie.

Selon Sherry. R. AMSTEIN (1969)², il existe plusieurs degrés de participations³, certains engendrant un réel pouvoir aux citoyens, tel que le contrôle citoyen, la délégation de pouvoir et le partenariat, et d'autres constituant une coopération plus symbolique comme la conciliation, la consultation et l'information. Enfin, pour quelques uns, à savoir la thérapie et la manipulation, nous sommes dans de la non participation.

L'objectif est donc de donner aux citoyens, et notamment dans notre cas, aux jeunes, le pouvoir de diagnostiquer, de proposer, de peser dans les décisions qui les concernent, et d'en suivre l'application. Mais qui sont ces jeunes qui peuvent participer ?

La participation concerne, ou du moins devrait concerner, tous les jeunes, quels qu'ils soient. Le but est justement qu'elle touche le plus de monde, et notamment les jeunes les plus éloignés des débats publics, afin de répondre aux critères de démocratie. En effet, on constate aujourd'hui une grande hétérogénéité chez les jeunes. La jeunesse absorbe

1

- Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Mai 2003.

2 - « A ladder of citizen participation »

3 - Tableau détaillant chaque modalité en annexe 1

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,

des réalités sociales bien différentes. Il est donc préférable de ne pas parler d'une jeunesse, mais de plusieurs jeunesses. Certes, les jeunes ont en commun cette période de perpétuelle reconstruction, d'apprentissage et de transition qu'ils traversent. Mais être jeune ne constitue pas la même chose selon ses origines, son environnement social, ses études, sa réussite professionnelle ou non, etc.

Or, si une affirmation devait faire l'objet d'un large consensus, c'est qu'il faut arrêter de considérer les jeunes comme un groupe vulnérable qu'il faut aider ou protéger, victime d'une approche centrée sur les problèmes. Les jeunes ne doivent plus être considérés comme de simples objets à la merci des adultes, seuls juges de leurs intérêts, mais comme des acteurs de la vie sociale, des partenaires, forts d'un potentiel certain, de nombreux atouts et compétences ; ils doivent avoir la possibilité d'exprimer leurs besoins et de réfléchir aux moyens de les satisfaire.

Selon un proverbe africain, « c'est celui qui porte les chaussures qui sait où elles font mal ». C'est pourquoi il faut associer les jeunes à la résolution des problèmes qui les concernent, leur garantir le soutien d'autres acteurs, et non pas dicter leurs actes. En un mot, il faut les faire participer.

Dans cette analyse, et au vu de mon stage réalisé en Mission locale, je me suis intéressée aux jeunes déscolarisés, de 16 à 25 ans qui traversent des problématiques d'insertion sociale et professionnelle ; ils sont en effet, pour la plupart, demandeurs d'emplois. Par insertion sociale, il faut entendre « l'action visant à faire évoluer un individu isolé ou marginal vers une situation caractérisée par des échanges satisfaisants avec son environnement⁴ ». S'insérer, du latin « introduire dans », revient à avoir une place dans la société, à la suite d'une intériorisation d'un ensemble de valeurs, de normes, de règles communes. Ce processus est appelé socialisation. C'est grâce à cette dernière que l'individu est assuré de positions sociales reconnues. L'insertion sociale revêt plusieurs dimensions que ce soit au niveau professionnel, culturel, du logement ou encore de la santé. Ainsi, si un individu souffre de problèmes dits sociaux, l'insertion professionnelle peut s'en trouver touchée et dès lors plus difficile d'accès du fait d'un cumul des handicaps. En période de crise de l'emploi, comme celle que nous connaissons aujourd'hui, pour les individus socialement, scolairement et économiquement défavorisés, le processus d'insertion se réalise difficilement et se traduit fréquemment par une marginalisation ou même une exclusion du système d'emploi.

Les difficultés que ces jeunes rencontrent dans leurs démarches de recherche d'emploi, sources de découragement ou de manque de volonté, les poussent, pour une partie d'entre eux, à se diriger vers la Mission locale. Les jeunes précaires vont alors s'y rendre

4 - Définition de l'insertion sociale selon l'Index International et Dictionnaire de la réadaptation et de l'intégration sociale (IDRIS)

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique,

pour trouver du travail et l'utilisent pour être soutenus pendant leur période de chômage caractérisée par l'ennui, la démotivation et la perte de repères.

Je vais donc tenter de montrer en quoi la participation d'un jeune, dans le sens où il peut prendre part aux décisions qui le concernent et agir sur son environnement, a des effets sur sa vie et en quoi peut-elle constituer un véritable déterminant dans son insertion sociale et professionnelle. Ainsi, plusieurs questions m'ont accompagnées tout au long de mon cheminement ;

Dans quelle mesure les expériences de participation représentent-elles un moyen de soutenir l'intégration des jeunes, et plus spécifiquement des jeunes exclus ?

De quelle façon les jeunes accompagnés par la Mission locale appréhendent-ils leur participation et la mobilisent-ils dans leur parcours d'insertion ?

En quoi ces expériences de participation permettent-elles de renforcer le pouvoir des jeunes, de mieux les comprendre, de prendre en considération leurs attentes, leurs modalités d'expression et donc de les considérer comme des acteurs à part entière ?

Tant de questions auxquelles je vais tenter de répondre en analysant dans un premier temps l'intérêt que trouvent les politiques publiques à faire participer les citoyens et notamment les jeunes, puis l'enjeu que représente cette parole pour les Missions locales et pour les jeunes accompagnés eux-mêmes. Suite à cela, nous reviendrons plus en détail sur ma période de stage avec la mission qu'il m'a été impartie ; faire émerger la parole des jeunes de la Mission locale du Bassin d'Emploi de Rennes.

I. La participation des jeunes, quel(s) enjeu(x) pour les politiques publiques ?

Qu'est ce qu'une politique publique ? Qu'est ce qui amène le gouvernement ou une autorité publique à se pencher sur un problème, sur un thème, en y consacrant une réflexion ? Comment la mettre en œuvre ? Comment l'évaluer ?

Une politique publique constitue un ensemble d'actions coordonnées, mises en œuvre avec pour objectif d'obtenir une modification ou une évaluation d'une situation donnée. L'objectif en est d'améliorer la condition humaine en visant l'intérêt général.

Il est donc important, afin que les politiques publiques répondent au mieux aux préoccupations et aux intérêts de la population, que les citoyens participent activement à leur mise en œuvre afin que ceux auxquels les politiques publiques s'adressent puissent contribuer à la prise de décision de manière active.

I.1 Entre proximité et légitimité ; un enjeu de taille pour les politiques publiques...

Depuis 2005 émerge en France une situation de malaise chez les jeunes. En effet, la crise des banlieues et les manifestations « anti-CPE⁵ » de 2006 ont fait prendre conscience aux politiques que les jeunes avaient des choses à dire en agitant la vie sociale et politique du pays. Depuis, beaucoup de mesures ont été prises, mais un trop grand nombre sont orientées sur la délinquance, les conduites à risques et le chômage des jeunes. Trop peu visent à créer les conditions de la reconnaissance de la participation des jeunes à la vie du territoire. Il serait pourtant intéressant, et de surcroît important de montrer d'autres spectres de la jeunesse que ceux auxquels les médias nous ont habitué. Cette population présente en effet un certain nombre de caractéristiques, comme la vulnérabilité sociale ou les menaces envers la paix sociale, qui conduisent à la mise en œuvre de politiques publiques. Ces dernières sont relatives aux lourdes attentes sociales qui pèsent sur cette population. Il est pourtant nécessaire que les politiques publiques soient réellement pensées en fonction de ceux auxquels elles s'adressent, et donc être co-construites avec eux. Il est donc important de favoriser la participation des jeunes à tous les niveaux, national, régional, local, et sous toutes ses formes.

5 - Contrat Première Embauche

Comme il l'est montré dans la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, la participation des jeunes a un sens différent pour les professionnels intervenant dans le champs de la jeunesse, selon leur domaine, leur expérience et leur pratique. Désir de changement social, amélioration de la participation démocratique, développement personnel et social des jeunes, aspirations politiques personnelles, etc, les motivations sont diverses. Bien que la participation ne soit pas perçue de façon identique partout, les effets que les politiques publiques et les jeunes peuvent en retirer sont bien visibles.

La question de la participation des jeunes a d'abord une dimension politique. En effet, on assiste aujourd'hui à une crise de la représentation publique ; montée de l'abstention électorale, renforcement des votes protestataires, déclin de l'engagement politique, méfiance vis-à-vis de la politique et singulièrement des hommes politiques etc. De fait, émane la volonté d'un système plus participatif en raison des insuffisances de la démocratie représentative. L'implication plus directe et plus fréquente des citoyens, et notamment des jeunes, à la vie collective serait donc une réponse aux nombreuses crises qui affectent notre société.

Il semble en effet que les structures politiques actuelles ne rencontrent pas les attentes des jeunes, ce qui laisse une place prépondérante aux partis extrémistes ayant des connotations autoritaires et intolérantes qui séduisent une large part de l'électorat.

Dans son ouvrage « *Pourquoi faire participer les jeunes – expériences locales en Europe*⁶ », Patricia LONCLE montre bien qu'avec l'augmentation des niveaux d'éducation, et la large diffusion des médias électroniques, de nouvelles modalités de participation on aujourd'hui pris de l'ampleur. Ces dernières requièrent plus de connaissances et de capacités politiques, ce qui se répercutent sur la manière dont les jeunes perçoivent la politique. Ils appréhendent les politiciens comme incapables et peu désireux de défendre les intérêts de leurs concitoyens ; ils envisagent les systèmes politiques comme perméables, peu réactifs à l'égard des besoins des personnes. Ce faisant, ils ne dévaluent pas seulement la classe politique dirigeante ; ils révèlent les dysfonctionnements des systèmes politiques. De ce fait, les expérimentations qui consistent à rapprocher les jeunes des systèmes politiques représentent un enjeu majeur pour chaque système politique national.

Face à cela, Ségolène Royale, alors candidate socialiste aux élections présidentielles de 2007, met la participation des citoyens au cœur de son programme. La promotion de la démocratie participative est au centre de sa stratégie politique, au point d'en faire un pilier de l'exercice du pouvoir. Elle justifie cela par une volonté de renouveler les pratiques

6 - Chapitre I – La participation locale des jeunes en Europe, enjeux et définition.
Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,
de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

politiques, de satisfaire une demande sociale de participation, mais surtout de répondre à la crise du politique. Ainsi, la participation permettrait de restaurer la confiance perdue, et de valoriser la proximité et l'interactivité entre élus et citoyens, en prenant en compte les savoirs ordinaires des profanes. Dès lors, elle proposera la mise en place de jurys citoyens, aussi appelés panels de citoyens ou observation de politiques publiques, le but étant que les élus rendent compte à intervalles réguliers aux citoyens, chose qui sera perçue comme une remise en cause de la démocratie représentative.

On assiste depuis quelques années à une certaine prise de conscience par les élus d'un manque à gagner dans la participation de certaines catégories de populations. Dès lors, de nombreuses communes ont mis en place des espaces de participation institués spécifiques à la jeunesse tels que les conseils de jeunes, conçus notamment dans le but de lutter contre le déficit démocratique perçu par les élus. Ils constituent une manière de promouvoir une image idéalisée de la politique. En effet, comme le montre Michel KOEBEL⁷, les conseils de jeunes ont toujours bénéficié d'une médiatisation bienveillante où la critique est quasi-absente. Cela laisse donc à penser qu'ils constituent un véritable outil politique stratégique, en véhiculant une image positive d'une politique désintéressée, locale, et à l'écoute des citoyens. Il fait bon pour les élus de revendiquer leur proximité et leur écoute des citoyens. De fait, pour quelques-uns, ces conseils apparaissent comme étant uniquement des gadgets électoraux.

L'enjeu est donc de taille pour les politiques publiques, car faire participer les citoyens revient à être plus à l'écoute des besoins et des personnes destinataires de ces politiques. Cela constitue donc un outil de connaissances des préoccupations de la population. Dès lors, la participation tend à l'élaboration de meilleures politiques publiques. Il est donc d'autant plus important de faire participer les personnes en situation de vulnérabilité afin que les politiques publiques prennent en compte leurs difficultés et s'en emparent lors de l'élaboration de mesures spécifiques. En effet, permettre l'expression des personnes auxquelles elles s'adressent, c'est les instituer comme de véritables partenaires ; c'est faire ensemble. Les politiques publiques seront donc plus transparentes, pertinentes, et durables, constituant un enjeu d'efficience et d'efficacité.

La participation peut être organisée à plusieurs niveaux et prendre la forme de différentes formes de concertation collective, contribuant ainsi l'amélioration des services et des dispositifs, voir de la législation. La participation est donc un enjeu démocratique majeur ; pouvoir influencer les décisions qui nous concernent, et donc participer, est une des conditions de la démocratie et du respect des droits de l'homme.

7 - « Le conseil de jeune ; outil de revalorisation de la politique »
Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,
de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

Faire participer les jeunes permet au monde politique de véhiculer une autre image et de rendre des décisions plus légitimes car connues, et reconnues de tous. Néanmoins, il faut prendre soin de ne pas être uniquement dans de l'affichage politique pour des actions qui ne profiteraient qu'aux hommes politiques en période électorale. Ainsi, bien que la participation des jeunes soit dans l'air du temps, pour que cela fonctionne, et qu'elle soit bénéfique à ces derniers, il est indispensable que cette parole soit restituée, entendue par tous, et prise en compte. D'autant que le nouveau gouvernement a fait à juste titre de la jeunesse un axe prioritaire de réformes et d'actions en proposant notamment la mise en place de contrats de génération et d'emplois d'avenir.

I.2 ...perçu comme de l'affichage par les jeunes qui ne trouvent souvent que la violence comme mode d'expression.

« Aujourd'hui les jeunes s'engagent, mais autrement. Cette nouvelle donne est difficile à saisir, notamment parce que nous restons très largement prisonniers d'une conception de l'engagement qui réduit celui-ci à l'engagement politique, et de façon plus accessoire, à l'engagement syndical et associatif, au détriment d'autres formes d'engagement. En effet, c'est aujourd'hui le principe d'expérimentation qui domine chez les jeunes ; la socialisation se fait à travers l'expérimentation. Chaque individu élabore ses propres définitions. Cette individualisation généralisée ne signifie pas isolement et atomisation, mais favorise l'institutionnalisation et la standardisation des modes de vie. Aujourd'hui, il n'y a plus de transmission de l'héritage dans sa forme traditionnelle. Il ne s'impose plus comme allant de soi, mais passe par une mise en débat, en discussion, en expérimentation. L'acquisition d'une capacité à délibérer, à juger, à choisir, à négocier, devient essentielle. C'est une capacité de mise à distance critique vis-à-vis des cadres sociaux, des groupes d'appartenance et des rôles assignés à l'individu, capacité qui s'ancre dans une évaluation de l'environnement⁸ ».

D'un point de vue sociologique, la jeunesse peut être définie comme la phase de préparation à l'exercice des rôles conformes à l'âge adulte et comme le passage des principales étapes introduisant à ces rôles : le départ de la famille d'origine et l'accès à un

8 - **Jean-Claude RICHEZ** – Coordonnateur de la mission observation et évaluation au sein de l'INJEP (institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire).

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,

de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

logement indépendant, l'entrée dans la vie professionnelle, la formation d'un couple et enfin, étape irréversible, l'arrivée du premier enfant.

De nos jours, les principaux seuils d'entrée dans l'âge adulte se réalisent moins qu'auparavant de façon simultanée et définitive : ils s'étalent sur une période plus longue, ils sont davantage discontinus et parfois réversibles. La classe d'âge des 15-24 ans a longtemps été retenue. Pour prendre en compte l'allongement de la jeunesse, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) a tendance, depuis une dizaine d'années, à repousser la borne supérieure de la classe d'âge. L'extension à la fois sociologique et statistique des frontières de la jeunesse conduit désormais à traiter des 15-30 ans.

La jeunesse est donc une période transitoire, une période d'expérimentations où les interactions avec les autres, qu'ils soient jeunes ou adultes, sont importantes dans la construction de son identité et de ses idées. Ainsi, la participation des jeunes constitue, comme nous l'avons vu précédemment, un enjeu non négligeable d'efficacité et d'efficience pour les politiques publiques, mais elle présente également un intérêt pour les jeunes eux-mêmes. Or, on constate bien souvent que les jeunes sont absents des dispositifs de participation.

Une part considérable des jeunes rencontrent des difficultés pour bénéficier d'une intégration sociale complète (transition vers le travail, accès à la parentalité, au logement, recours au droit de vote ou aux allocations et dispositifs locaux). Or ces difficultés constituent des obstacles sérieux à la réalisation de la citoyenneté active et à la participation des jeunes à la société. Ce constat devient d'autant plus aigu qu'aujourd'hui les jeunes apparaissent comme la catégorie de population la plus exposée à la vulnérabilité sociale. Au sein de cette génération, les jeunes femmes et les jeunes immigrés connaissent des sorts particulièrement problématiques. Pourtant, l'une des sources les plus importantes du bien-être réside dans la capacité à se projeter dans la vie future. Il est donc bien difficile de grandir dans une société où les adultes entrevoient avec pessimisme leur devenir. Face à cela, les jeunes trouvent bien trop souvent la violence comme seul mode d'expression d'un mal-être ou d'une souffrance.

S'il est bien un thème qui semble mettre tout le monde d'accord, c'est celui qui consiste à désigner les jeunes comme responsables de la violence. Et les faits semblent justifier cette affirmation ; on assiste depuis quelques années à une explosion d'actes de plus en plus violents, agis par des acteurs de plus en plus jeunes.

Néanmoins, il importe de se poser la question des raisons de cette montée de la violence. La crise de l'autorité y contribue. On peut entendre par cela une crise de l'autorité des parents, des professeurs, mais aussi des politiques au travers d'un manque de crédibilité

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique,

de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

des porteurs d'autorité. Se pose alors la question de comment éduquer à la citoyenneté quand ceux qui sont chargés de promulguer la législation, chargés d'en être les garants, sont dénoncés dans les médias comme étant ceux qui ne la respectent pas ?

Pour certains jeunes, la réponse à leurs problèmes se trouve dans l'acte violent qui devient leur seul moyen d'exister ; l'agression devient le mode d'expression de ce que l'on ressent au fond de soi. On peut ici citer la crise des banlieues qui a touché la France d'Octobre à Novembre 2005, période pendant laquelle des jeunes de banlieues pauvres, fortement touchées par le chômage et l'insécurité ont commis des actes de violence à l'encontre des forces de l'ordre, des transports publics, des zones franches, et des représentants de l'éducation nationale. Comme le montre très bien « La tentation de l'émeute⁹ », documentaire réalisé par Marwan Mohammed et Samuel Luret, cette vague d'émeutes inédite marquée par son lot de feux de poubelles et de voitures, a été motivée, outre le décès de deux de leurs camarades, par un fort sentiment d'exclusion, d'injustice et de discriminations des jeunes de ces quartiers. Ces jeunes connaissent en effet un taux de chômage record, on parle même de « jeunes sans perspectives », leur faisant perdre tout espoir de trouver un travail. Ils dénoncent la violence institutionnelle de l'école, et les inégalités grandissantes qui amènent à discriminer les jeunes des quartiers. Ils ne rejettent pas la faute sur leurs parents qui seraient, à entendre les experts, « démissionnaires », mais sur le système qui les exclue, les humilie et fait naître ce sentiment de rancune.

« Ils entendent ce que l'on dit d'eux, ils voient le monde social et la place qu'ils y occupent, et parfois ils ne demandent qu'à s'exprimer sur les raisons de leur colère, et ce que parfois il en découle ; la tentation de l'émeute ».

La meilleure prévention face à la violence comme mode d'expression, c'est l'écoute. Non pas l'écoute proposée à l'occasion de temps spécialisés auxquels trop peu de personne se rendent. Non, plutôt un environnement d'écoute, un climat de confiance qu'il s'agit de restaurer entre adolescents et adultes, et qui passe par le développement de la capacité des premiers à dire des choses sur leur ressentis, et des seconds à les entendre.

La réponse face au besoin d'exister, et donc à la violence, on l'a trouvée du côté de la valorisation de soi. Il faut tout faire pour « casser » la spirale ; la violence qui provoque un mauvais regard du groupe qui ne fait qu'accroître la violence, qui a nouveau amplifie le mauvais regard, dans une interaction sans fin. Renvoyer du positif permettrait de rompre l'enchaînement.

Faire participer les jeunes constitue donc une alternative à la violence comme seul mode d'expression. On observe d'ailleurs, malgré un certain nombre d'idées reçues et malgré des situations sociales parfois très difficiles, que les jeunes sont prêts à se mobiliser, et à

9 - Liens vers le film en bibliographie.

s'engager dans des projets collectifs. Ils ne se lassent pas d'imaginer de nouvelles formes de participation, moins dominées par les structures établies.

Pour cela, il importe que les jeunes possèdent cette capacité à se considérer comme acteurs de leur destinée, capacité qui renvoie elle-même à l'estime qu'ils se portent, qu'ils portent en leur contrôle, ce qui découle de leurs expériences antérieures et de leur socialisation. Mais il importe également que les politiques publiques, les élus, les citoyens, considèrent les jeunes comme des ressources, et non plus comme des problèmes.

La participation des jeunes constitue alors un élément de renforcement de la citoyenneté et d'intégration sociale des jeunes.

Mais, se pose la question de savoir pourquoi les jeunes devraient s'engager ? Qu'est ce qui les motive ? Et surtout, que cela va-t-il leur procurer ?

Participation rime avec reconnaissance sociale, création de réseaux, rencontres, échange et défense de points de vue, apprentissage, autonomie, valorisation, rupture avec l'isolement etc. Autant de caractéristiques permettant l'intégration sociale du jeune.

La participation peut apporter des avantages visibles très concrets non seulement aux jeunes eux-mêmes, mais aussi aux organisations, aux associations, aux communautés qui les accompagnent. C'est une manière efficace de favoriser des changements positifs dans la société puisque ;

- participer permet aux jeunes de faire entendre leurs voix, d'exprimer leurs opinions afin qu'elles soient prises en compte ;

- participer incite les jeunes à développer de nouvelles compétences et à acquérir une plus grande confiance en eux-mêmes. Ils vont ainsi apprendre en faisant ;

- participer encourage les jeunes à prendre la responsabilité de leurs actes et de leurs décisions ;

- participer aide les jeunes à comprendre comment la démocratie fonctionne ou devrait fonctionner dans la vie réelle ;

- participer favorise la création d'espaces et d'opportunités nécessaires permettant aux jeunes de mettre leur potentiel et leurs compétences au service de l'ensemble de la communauté ou de l'organisation ;

- participer conforte la représentativité d'une décision.

La participation des jeunes porte également des effets sur les adultes à savoir qu'elle les aide à reconnaître les atouts et potentiels des jeunes en remettant en cause les stéréotypes répandus, et de fait, à mieux comprendre les besoins, et le point de vue des jeunes. De surcroît, cela leur permet de travailler plus efficacement avec les jeunes en leur donnant la possibilité de partager leurs connaissances et leurs expériences. Ainsi,

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,

de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

faire participer les jeunes peut être vecteur de développement de nouvelles approches et de nouvelles idées pour résoudre les problèmes locaux et régionaux.

Toutefois, la participation des jeunes ne semble totalement accomplie que si, et seulement si, elle permet de réduire le décalage entre les décideurs et les jeunes, notamment ceux qui sont les plus éloignés des mécanismes de décision. Les jeunes devraient être impliqués pour statuer sur tous les aspects du processus de décision depuis le début jusqu'à la fin. Ceci n'est possible que si les structures permettent une participation démocratique et transparente. Pour cela, il faut éviter la manipulation et s'assurer que la voix des jeunes soit entendue.

II. La participation des jeunes en mission locale : quels enjeux pour la structure et les jeunes accompagnés ?

II.1 Un parti pris des Missions locales pour connaître, s'adapter et être efficace auprès des jeunes...

Depuis sa création en 1982, la Mission locale occupe une place importante dans la société. En effet, parmi tous les dispositifs mis en place afin de lutter contre ce chômage, elle apparaît comme un acteur central pour l'insertion sociale et professionnelle des 16-25ans.

Les missions locales ont été créées par l'Ordonnance du 26 Mars 1982 à la suite du rapport de Bertrand SCHWARTZ, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*. Elles sont dotées de cinq missions ; le repérage des jeunes, dans le but de développer des actions en direction des jeunes qui ne fréquentent pas la structure ; l'accueil de tout public de seize à vingt-cinq ans sorti du système scolaire (qualifié ou non) ; la transmission d'informations en fonction des besoins détectés sur l'emploi, la formation, la santé, le logement, la mobilité, la citoyenneté, le sport, les loisirs et la culture ; l'orientation et l'élaboration d'un parcours d'insertion individualisé en tenant compte des freins et des ressources du jeune ; et l'accompagnement via une contractualisation orale ou écrite, inscrite dans une logique de parcours individualisé co-construit, tout en garantissant une régularité dans la relation avec un conseiller référent.

L'affirmation de la participation citoyenne des jeunes usagers des Missions locales répond à un impératif démocratique, celui visant à faire de la participation de tous les publics, et du « faire ensemble », des principes moteurs dans la construction des politiques publiques générales, mais aussi des politiques d'insertion.

De plus, la participation des jeunes répond à trois enjeux pour les Missions locales ; un enjeu de citoyenneté, qui consiste à rendre les personnes actrices des transformations qui les concernent ; un enjeu de connaissance des besoins des jeunes qu'elles accompagnent, afin de comprendre plus finement les phénomènes d'exclusion et d'insertion ; et un enjeu d'efficacité, de manière à s'assurer de l'adéquation entre les dispositifs proposés et les besoins des jeunes. Ce dernier enjeu consiste à s'adapter en organisant un « feed-back » sur l'offre de service des Missions locales afin de prendre en

compte critiques et suggestions pour adapter la structure aux besoins et aspirations des jeunes usagers.

Ainsi, un grand nombre de Missions locales se sont lancées dans la mise en place de dispositifs favorisant la participation, et de fait la parole de leurs usagers. On pourrait donc penser que cela requiert du bon vouloir de chaque structure, chacune étant libre de proposer ou non des temps et/ou des lieux de participation de ses jeunes.

Or la Loi du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale¹⁰, dite Loi 2002-2 a lancé cette dynamique. Elle fixe en effet de nouvelles règles relatives aux droits des personnes. Elle réaffirme ainsi la place prépondérante des usagers, entend promouvoir l'autonomie, la protection des personnes et l'exercice de leur citoyenneté. La place des usagers, leur expression et participation est donc devenue une question centrale depuis. On a ainsi pu observer la mise en place de nombreux conseils de vie sociale dans les établissements accueillant des personnes de plus de 11 ans. Ces derniers doivent comprendre au moins deux personnes accueillies ou prises en charge, un représentant du personnel, et un représentant de l'établissement, le but étant de se réunir au moins trois fois par an afin de faire des propositions sur le fonctionnement de l'établissement.

La démocratie participative prend donc une place prépondérante dans la vie des établissements. En effet, qui d'autres seraient mieux placés que les usagers eux-mêmes pour parler des usagers ?

Les Missions locales ont donc, pour une grande part d'entre elles, mis en place des dispositifs permettant la participation de leurs jeunes. On a en effet vu fleurir de nombreux « conseils de jeunes », appelés aussi « comités consultatifs ». Ces conseils ont une organisation propre, en fonction des choix de la structure. Le nombre de jeunes, le types d'actions menées, la place dans la structure, la représentativité des jeunes membres, l'ouverture sur la structure et sur le reste de la société, sont autant de caractéristique qui varient. Ces conseils constituent un véritable enjeu pour elles ; un enjeu de connaissances, d'adaptation, mais aussi, il faut bien le dire, politique. En effet, cela est très valorisant pour une structure de montrer que ses jeunes sont acteurs et prennent part à la vie de l'organisation.

Néanmoins, il est important de se poser la question du degré d'implication des jeunes dans les expériences de participation ; sont-ils simplement informés, participent-ils à la décision, peuvent-ils influencer les choix des décideurs ?

10 - <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000215460>
Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,
de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

Ainsi, qu'une Mission locale propose des espaces d'élaboration de projets, constitue une véritable opportunité de revitalisation démocratique au sein même de la structure. Il ne faut en effet pas s'en tenir à l'individualisation des réponses, mais au contraire, chercher à rompre l'isolement en s'appuyant sur la dynamique de groupe afin de reconstruire des liens sociaux et replacer chaque personne dans la vie sociale et donc dans le collectif. La mise en œuvre d'une participation citoyenne dans la construction de dispositifs et d'actions d'insertion prend ici tout son sens. Il apparaît donc nécessaire pour les Missions locales d'organiser la participation de leurs jeunes dans les processus et circuits décisionnels.

Pour cela, il est essentiel que les professionnels intervenant dans les Missions locales croient en la richesse de la participation afin de faire prendre conscience aux jeunes en démarche d'insertion de leurs potentialités dans la construction du collectif en affirmant que toute personne est porteuse de ressources et de compétences. Ainsi, cela peut favoriser des dynamiques de solidarité et d'entraide afin de renforcer l'estime de soi et la confiance des jeunes.

Afin que ces expérimentations ne soient pas perçues uniquement comme de l'affichage, il faut que les structures présentent une réelle volonté, et capacité à entendre ce que les jeunes ont à dire.

La première question à se poser reste de savoir comment permettre aux jeunes les plus exclus de participer alors qu'ils n'en ont par ailleurs jamais eu l'occasion ?

En effet, les jeunes dits « désavantagés » sont particulièrement sous-représentés dans les dispositifs de participation, soit par manque d'intérêt, soit par manque de capacité à exprimer leurs intérêts et s'impliquer. Une part importante d'entre eux peuvent penser que leur engagement ne fait aucune différence, et ils peuvent avoir le sentiment de manquer de pouvoir pour influencer sur des décisions. Mais leur faible participation peut aussi provenir d'un manque d'opportunité et d'espace pour l'initiative individuelle du fait d'une surinstitutionnalisation de la vie sociale et de l'espace public. Ainsi, il est important que ces expériences de participation soient les plus représentatives possibles. On constate en effet, comme le montre Patricia LONCLE, que plus les jeunes sont peu représentatifs de l'ensemble des jeunes concernés, plus l'expérience apparaît fragile et contestable aux yeux des décideurs mais également des jeunes eux-mêmes.

Le recours à la participation des usagers, et dans notre cas des jeunes, peut ne pas être purement instrumental. En effet, cela peut être mis en place dans le seul but de renforcer les droits des populations, et notamment parmi elles, des populations exclues.

Grâce à cela, les jeunes accompagnés par la Mission locale peuvent retrouver ce sentiment d'utilité sociale qui manque cruellement à un grand nombre d'entre eux.

II.2 ... au profit de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes accompagnés

Les jeunes accompagnés par la Mission Locale sont tous en situation de déscolarisation. 60 %¹¹ d'entre eux ont un niveau six ou cinq de qualification, ce qui équivaut à niveau inférieur ou égal au BEP-CAP¹². La plupart ont d'ailleurs suivi un parcours scolaire chaotique et refuse tout retour en formation ; ils ont donc très peu conscience qu'au vu de la conjoncture actuelle, il est nécessaire de valoriser ses compétences par un diplôme. S'ajoute à cette faible qualification, une précarité financière importante, à savoir que 57%¹³ des jeunes ne perçoivent aucun revenu, et que, pour 73 %¹⁴ des jeunes qui en perçoivent un, ce dernier n'excède pas le seuil de pauvreté de 803 euros par mois. Il leur est donc très difficile d'acquérir leur autonomie, aussi bien en matière de logement, que de mobilité. En effet, plus de la moitié des jeunes accompagnés ne disposent pas du permis de conduire. Ils sont donc tributaires des transports en commun. Or, l'absence de mobilité est aujourd'hui un frein conséquent dans la recherche d'un emploi. Ainsi, la plupart des jeunes vivent encore dans leur famille, souffrant donc d'une dépendance économique conséquente. Toutefois, parmi les jeunes accompagnés, 18 %¹⁵ d'entre eux sont dits en errance, leur situation vis à vis du logement est extrêmement précaire.

Il est alors de moins en moins rare de rencontrer des jeunes cumulant précarité, pauvreté et exclusion. L'association de ces trois notions amène les jeunes à « la souffrance psychique invalidante, à une perte des repères indispensables à toute forme d'adaptation sociale et professionnelle¹⁶ ». Robert CASTEL parle alors de *désaffiliation sociale* pour qualifier cette exclusion. Ce phénomène décrit le cheminement progressif de la situation d'intégration à l'exclusion. Ainsi, le chômage ou la perte d'un emploi conduit de l'isolement à l'exclusion. L'individu devient un « inutile au monde » ; il ne trouve pas une place stable dans la société, marqué par la précarité et l'incertitude des lendemains. Si une telle situation se poursuit, cela peut avoir pour conséquences d'installer une inemployabilité permanente du fait de fragilités des supports relationnels et des formes traditionnelles de socialisation. Un grand nombre de jeunes souffrent ainsi d'isolement et d'enfermement du fait d'une véritable phobie des autres. Comme disait Jean-Paul SARTRE ; « ***l'enfer c'est les autres*** ». La question de l'intégration dans un groupe devient donc problématique,

11 - Bilan d'activités 2012 de la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Rennes.

12 - BEP : Brevet d'Études Professionnelles – CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles.

13 - Bilan d'activités 2012 de la Mission locale du Bassin d'Emploi de Rennes.

14 - Bilan d'activités 2012 de la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Rennes.

15 - Bilan d'activités 2012 de la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Rennes.

16 - Propos de **E. Moisselin-D.**, chargée de projet sur la santé à la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Rennes.

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,

mais en même temps nécessaire pour que le jeune prenne conscience qu'il n'est pas seul. Néanmoins, il est souvent bien difficile de s'insérer auprès d'autres jeunes quand les relations qu'on entretient avec ses propres parents sont conflictuelles, ce qui est le cas d'un grand nombre de jeunes accompagnés. L'impossibilité d'être autonome et indépendant du fait de la dépendance économique envers ses parents n'arrange en rien ce sentiment d'insécurité qui les ronge. Cécile VAN DE VELDE¹⁷ parle de « *semi-dépendance* » ou « *d'indépendance sans finances* » pour décrire ces jeunes qui aspirent à plus d'autonomie, et qui en disposent d'ailleurs dans la gestion de leur vie personnelle et notamment dans leurs relations, mais qui souffrent de dépendance économique envers leurs parents. Pour certains, la seule solution pour oublier les difficultés qu'ils endurent réside dans la pratique de conduites à risque au travers de dépendances (alcool et cannabis), ou de comportements violents. Ces conduites permettent au jeune d'avoir une maîtrise sur son corps, et sur ses pensées. Or l'addiction, et la délinquance sont des freins non négligeables à l'insertion, notamment pour le recours à la formation et l'emploi.

Les jeunes cumulant ces difficultés souffrent d'une profonde insécurité interne avec une faible estime d'eux mêmes et confiance en eux ; on parle alors de « vulnérabilité des assises narcissiques¹⁸ ». L'estime de soi se définit comme « *un ensemble de traits, sentiments que l'individu reconnaît comme faisant partie de lui-même*¹⁹ ». Elle constitue la combinaison de trois piliers ; l'amour de soi, la confiance en soi, et la vision de soi. On sait en effet que l'adolescence est marquée par une injonction sociale à l'autonomie et qu'à cet âge, les jeunes sont confrontés à un paradoxe ; « ce dont l'adolescent a le plus besoin, est ce qui le menace le plus parce qu'il en a besoin²⁰ ».

« Pour être soi, le jeune a besoin de se nourrir des autres, mais il faut aussi qu'il se différencie des autres (...) Ainsi, pour pouvoir réaliser son processus de subjectivation, il faut d'abord qu'il puisse s'appuyer ; l'apport de l'autre est donc essentiel pour s'en défaire²¹ ».

Du fait de la puberté, on assiste à une prise de distance par le jeune avec ses parents, et les adultes en général. Cette question de la distance relationnelle devient alors problématique puisqu'elle interroge sur les capacités d'autonomie du jeune. Cette faculté à prendre de la distance sera plus ou moins grande selon l'accès à l'adolescence qu'a eu le jeune. En effet, plus l'accès se sera réalisé avec un passif important, des traumatismes,

17 - Cecile VAN DE VELDE « Devenir adulte, sociologie comparée de la jeunesse en Europe »

18 - **M. STASSART** - « *Les paradoxes de l'autonomie* ».

19 - **L'Ecuyer** (1978)

20 - **P. JEAMMET** - « *Paradoxes et dépendance à l'adolescence* ».

21 - **M. STASSART** - « *Les paradoxes de l'autonomie* »

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,

une estime et une confiance en soi insuffisantes, et une dépendance à son environnement, plus la capacité à gérer cette distance sera difficile.

Le jeune est alors empli de deux angoisses ; l'angoisse de l'abandon (si l'on ne s'occupe pas de lui), et l'angoisse de l'intrusion (quand on s'en occupe). Comme nous l'avons souligné auparavant, l'opposition apparaît comme étant le seul moyen de faire face à ce paradoxe, ce qui donne naissance à des conflits et des violences. Ce comportement négatif est pour l'adolescent un moyen d'exprimer son identité, et sa différence, quitte même à se mettre en situation d'échec. Ce cas est d'ailleurs très fréquent à la Mission locale ; un certain nombre de jeunes vont faire en sorte que toutes les propositions qui lui sont faites soient soldées par un échec. Il ne va donc pas s'investir, et, plus ou moins inconsciemment, rendre impossible toute poursuite d'accompagnement en Mission locale.

Il est alors très important de valoriser le jeune dans tout ce qu'il entreprend afin qu'il se sente compétent et en confiance. Le faire devenir acteur dans son accompagnement mais aussi dans la prise de décisions qui le concernent sont des leviers importants. En effet, la participation des jeunes est un vecteur d'autonomie, de reconnaissance sociale et d'ouverture aux autres. Elle tend à promouvoir l'activation et *l'empowerment* des usagers qui constitue, selon Marie-Hélène BACQUE²², un processus par lequel l'individu ou le groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper. Cela peut se traduire en français par le « développement du pouvoir d'agir ». La participation est alors basée sur une conception de l'utilisateur capable de s'exprimer et de défendre ses propres besoins. Cela constitue donc une véritable opportunité pour les jeunes de s'exprimer sur la chose publique, d'apprendre à travailler en groupe, de débattre, mais aussi, et surtout, d'être en situation d'acteur, de co-constructeur.

« La participation encourage les aptitudes interpersonnelles et pratiques qui donnent aux jeunes un sens de leur propre valeur et de la confiance en soi. L'engagement peut donc donner du pouvoir aux communautés et citoyens et leur permettre de gagner davantage de pouvoir sur les questions qui les affectent le plus en tant qu'individus autonomes²³ ».

Participer favorise ainsi le développement des compétences psychosociales, qui, au nombre de dix, regroupent les capacités à résoudre les problèmes et à prendre des décisions, à développer une pensée créatrice et critique, à savoir communiquer et être habile dans ses relations interpersonnelles, à avoir conscience de soi tout en ayant de l'empathie pour les autres, et à savoir gérer son stress, et ses émotions.

22 - Sociologue et urbaniste, professeure d'études urbaines, et directrice du Laboratoire Mosaïque.

23 - Eldin FAHMY dans « La participation locale des jeunes en Europe, enjeux et définition ». P. LONCLE

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

Ces compétences favorisent autonomie et utilité sociale, deux concepts qui permettent de montrer, valoriser, mais également faire profiter des compétences existantes chez les jeunes, faisant levier sur leur insertion sociale et professionnelle. En effet, plus le chômage est profond, de longue durée, plus la reconstruction du lien social, le retour à une confiance en soi, dans les autres, dans la société, est une condition du retour à l'emploi.

III. Quelle ont été les influences de ma position de stagiaire sur la réalisation de ma mission de stage ?

I.1 « Favoriser la participation des jeunes accompagnés par la Mission locale » ; un cheminement progressif...

Avant de commencer ce stage de vingt-quatre semaines, je ne connaissais que trop peu les Missions locales, leur rôle et leur composition. Les seuls dires que j'en avais provenaient de mon frère, lui-même suivi par une Mission locale, et refusant toute aide de leur part, les considérant comme incompétent au regard de la recherche d'emploi. Il m'a donc fallu me faire ma propre opinion, ma propre image de cette structure accueillant les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans.

Grande fut ma surprise en arrivant le premier jour ; la Mission locale du Bassin d'Emploi de Rennes se compose de soixante et onze salariés, pour 9655 jeunes accompagnés²⁴ répartis sur tout le territoire. Une grande partie de ces professionnels constituent le corps des conseillers en insertion. Or, les professionnels de Mission locale ne s'arrêtent pas à ce champs là. On y trouve également des conseillers emplois, un grand nombre de personnels administratifs, une conseillère en économie sociale et familiale, une chargée de projet sur la santé santé, des référents mobilités, du personnel chargé d'accueil, et le personnel de la direction. Mon étonnement fut donc de taille, je ne m'attendais absolument pas à évoluer dans une structure d'une telle importance.

Les premiers temps furent donc consacrés à l'immersion dans la structure au travers notamment de rencontres avec les professionnels, de visites des lieux de permanence sur le bassin d'emploi, et de la présence à des entretiens entre les jeunes et leur conseiller référent (premier accueil et entretien de suivi). J'ai également pratiqué de l'accueil physique, afin d'être en mesure de comprendre l'ampleur de cette fonction qui consiste à accueillir tout public et l'orienter en fonction de sa demande. Cette partie consiste pour moi en la plus importante, mais aussi en la plus délicate. En effet, les jeunes arrivent souvent avec des demandes très précises qui requièrent une grande connaissance des dispositifs de la Mission locale mais également ceux des partenaires afin de les orienter au mieux quand leur demande ne peut-être traitée au sein de la structure. J'ai également assisté à de nombreuses réunions entre professionnels de la Mission locale ou

24 Bilan d'activités de 2012 de la Mission locale du Bassin d'emploi de Rennes
Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,
de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

partenaires, afin d'être en mesure de comprendre quel était le rôle de chacun, et surtout, en quoi consistaient ces nombreux dispositifs et à qui ils s'adressaient. CIVIS, PPAE, ANI, Conduite Supervisée, POP, PPI, POP FLE, Compétences Clés, Contrats aidés, Emplois d'avenir, etc, sont des sigles utilisés en permanences et chacun constitue un dispositif spécifique à destination de certains jeunes répondants à des critères déterminés. J'avoue qu'encore aujourd'hui il m'est difficile de tout distinguer parfaitement.

Une fois l'immersion passée, j'ai du prendre en main la mission qui m'était impartie ; faire participer les jeunes usagers de la Mission locale. Or, il faut avouer que cette mission m'a semblée très floue au départ. A quels jeunes devais-je m'adresser ? Quel en était l'intérêt, aussi bien pour les jeunes que pour la structure ? Tous les professionnels étaient-ils convaincus de l'importance de la parole, et de la participation des jeunes au sein de la Mission locale ? A quel professionnel pouvais-je m'adresser ? Ma Mission consistait-elle en la mise en place d'actions, ou plutôt l'élaboration d'une stratégie, d'une politique de structure ? Bref, tant de questions qui restaient en suspens.

De fait, j'ai tout d'abord choisi de procéder à un état des lieux afin de connaître les attentes de l'institution, de ses professionnels. J'ai également souhaité voir ce qui était proposé dans les autres missions locales pour mieux comprendre les intérêts que ce type de structure trouve à favoriser la participation des jeunes.

Selon moi, la plus grande difficulté ne fut pas de connaître et de s'imprégner de cette structure. Elle a été de faire prendre conscience aux professionnels que ma mission ne se résumait pas exclusivement au « Conseil Consultatif Jeunes ». Dit « CCJ », ce Conseil aujourd'hui dissout, avait été mis en place quelques années plus tôt, avec pour objet de constituer un groupe de jeunes volontaires pour mener des projets au sein de la Mission locale. « Favoriser la participation des jeunes accompagnés par la Mission Locale » ne me semblait pas relever qu'en la résurrection de ce collectif. Je me suis donc heurtée à des idées fixes qui consistait en ce que la parole des jeunes, et de fait ma mission, se résume à ce conseil de jeunes. Or, pour ma part, la participation des jeunes pouvait relever de nombreux autres dispositifs qu'un lieu aussi institutionnalisé que me semblait être le CCJ.

J'ai donc souhaité connaître exactement ce qui avait été fait par le passé, ce qui en ressortait de bon, et de moins bon, et surtout, de connaître l'avis des jeunes, mais également des professionnels sur ma mission. A terme, je souhaitais avoir une idée précise du besoin et de l'intérêt de cette participation des jeunes usagers, afin de voir ce que j'allais pouvoir apporter à cette structure, mais également à ces jeunes.

Suite à de nombreuses recherches sur le sujet, et d'entrevues avec des professionnels ayant assisté et/ou pris part à ce CCJ, j'ai rencontré la personne, aujourd'hui conseiller en

insertion sociale et professionnelle, qui était en charge de cette mission deux ans auparavant. Ces échanges ont été très constructifs car j'ai pu connaître l'histoire de ce Conseil. Chose encore plus appréciable, j'ai pu connaître l'identité des jeunes qui en avaient fait partie.

Ma volonté première a donc été de les rencontrer. Quatre ont répondu à l'appel. Nous avons ainsi échangé sur le CCJ, la façon dont la démarche avait été menée, et surtout, ce qui m'importait le plus, ce qu'ils tiraient de cette expérience. La cohésion de groupe fut la chose les ayant le plus marqué ; ce CCJ fut un réel vecteur de lien social, lien qui importe beaucoup aux jeunes connaissant des problématiques d'insertion, créatrices d'isolement. Ils ont également eu le sentiment fort d'être actifs, utiles, et d'avoir ainsi contribué à quelque chose d'important, notamment lors de leur présence à l'Assemblée Générale de la Mission locale qu'ils ont en partie animée. Cette expérience leur a également conféré un apprentissage ; l'apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie, du vivre-ensemble, de l'expression collective et du respect de la parole de chacun, de l'ouverture d'esprit, et de l'échange.

Cela leur a également permis d'être aujourd'hui, selon leurs dires, moins naïfs. En effet, cette expérience a généré certaines frustrations de la part de ces jeunes, notamment en première ligne, le fait d'être uniquement consultés. Ils auraient souhaité être davantage dans le participatif, plutôt que le consultatif. Cela leur a donné la désagréable impression de n'être que dans de l'affichage, sans réelle volonté derrière d'écouter véritablement la parole des jeunes.

Suite à cet entretien, j'étais convaincue d'une chose ; remettre en place un CCJ, pour remettre en place un CCJ, n'avait aucun sens. Il fallait que je parte des jeunes, de leurs besoins, de leurs intérêts. C'est ainsi que l'idée de mettre en place un parrainage entre jeunes naquît. En effet, c'est une chose que j'avais pu constater lors d'entretiens entre les jeunes et leurs conseillers ; il manquait du collectif, du soutien entre jeunes, du partage d'expérience. Le fait que des jeunes puissent témoigner de leur parcours, de leurs difficultés rencontrées, mais aussi, et surtout, de leur réussite après des chemins semés d'embûches, constituerait une aide supplémentaire pour certains jeunes. Il fallait donc se lancer, préparer un projet en présentant les avantages de ce parrainage, et surtout, la façon de procéder. J'avais pour idée de m'appuyer sur le parrainage entre un jeune et un adulte qui existe déjà à la Mission locale. Demander à des jeunes ayant été parrainé et qui en gardent une expérience enrichissante et grandissante, de devenir à leur tour parrains de jeunes constituait pour moi une véritable porte d'entrée. La personne responsable du parrainage a tout de suite été séduite par cette idée. J'ai donc très vite eu cinq-six jeunes volontaires et motivés à l'idée d'accompagner d'autres jeunes, comme des adultes l'avaient fait pour eux auparavant.

Il suffisait à présent que les conseillers pensent à des jeunes pour qui le soutien d'un autre jeune serait bénéfique. En effet, chaque jeune parrain que je rencontrais me faisait part de ses disponibilités et surtout des champs et domaines dans lequel il se sentait capable d'apporter une plus-value à un autre jeune. Une aide dans les démarches administratives, pour la rédaction de candidatures, dans la prise de repères dans Rennes pour les nouveaux arrivants, l'octroi d'informations sur des formations et des métiers, des conseils, etc. Tant de compétences dont les jeunes en manque de réseaux ont besoin. Ainsi, il me semblait relativement aisé pour les conseillers de positionner un jeune vers un autre dès lors que leurs projets étaient semblables.

Or, tous les conseillers n'étaient pas séduits par une telle démarche, ne percevant pas son intérêt. Il a donc été difficile de gérer ce parrainage sachant qu'une quinzaine de jeunes étaient volontaires pour devenir parrains, pour seulement quatre-cinq jeunes à accompagner. Parmi ces jeunes parrains âgés de 20 à 28 ans, la majorité était des filles. La plupart d'entre eux étaient qualifiés ; six avaient le baccalauréat, deux un baccalauréat professionnel, et deux détenaient un Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU). Concernant leurs situations, trois d'entre eux étaient demandeurs d'emploi, cinq en formation, cinq en emploi, et une en service civique.

Certes certains binômes se sont créés, et les résultats bénéfiques, mais j'ai vite constaté que seule une petite poignée de professionnels m'orientaient des jeunes. Relances de mail, mise à jour d'un tableau récapitulatif des « aptitudes » des jeunes sur l'intranet, présentation lors de réunions d'équipe, n'y ont rien changé... Le parrainage jeune ne me semblait pas être une priorité pour tout le monde. Il faut tout de même préciser que les conseillers en insertion détiennent une véritable « caisse à outils » avec en son sein un grand nombre de dispositifs, peut-être même un peu trop. Par manque de temps et/ou d'informations, certains nouveaux dispositifs, tels que le parrainage entre jeunes, ne relèvent pas leur attention. Le facteur temps est alors à prendre en compte ; c'est à force de persuasion, et dans la durée que ce dispositif pourra être totalement investi par les professionnels. Les jeunes étant identifiés comme étant les parrains étaient pourtant extrêmement motivés, me relançant fréquemment pour connaître l'avancée du dispositif. J'ai alors cherché à monter des projets avec eux, afin qu'ils se sentent actifs en proposant de nouvelles initiatives pour la structure. Nous nous réunissions souvent afin d'échanger ensemble sur des perspectives d'action. De mon côté, je me nourrissais également d'échanges avec des professionnels sur des difficultés qu'ils rencontraient dans leur accompagnement. L'idée d'une action autour de la mobilité prit alors tout son sens, idée qui séduisit également les jeunes parrains. En effet, comme nous l'avons démontré précédemment, un grand nombre de jeunes souffre d'isolement du fait de la non obtention d'un permis de conduire, notamment pour les jeunes résidant sur les communes autour

de Rennes. De plus, il a été constaté que ces jeunes avaient une image très restrictive de la ville, l'assimilant à des contraintes ; l'hôpital, les démarches administratives etc. En concertation avec les professionnels référents sur les questions de santé et de mobilité, puis après échange avec les jeunes, notre souhait était que des parrains rennais invitent des jeunes des communes alentours pour une journée, afin de leur montrer leur propre vision de la ville, et leur expliquer également comment fonctionne le réseau de transports en commun. Ainsi, cela leur serait bénéfique dans leurs recherches d'emplois, ne les cantonnant plus uniquement à leur lieu d'habitation.

Une autre action autour de la santé était également en projet.

Mais là encore, je me suis heurtée au manque de temps et d'intérêt des professionnels. En effet, il me fallait le soutien du conseiller référent des jeunes de la commune visée pour lui présenter le projet et contacté ses jeunes. Or, le professionnel en question, faute de temps, et/ou de préoccupations peut-être, n'a pas fait suivre cette information auprès de ses jeunes, rendant ce projet inabouti..

Concernant le parrainage, je reste néanmoins convaincue de l'importance d'une telle action, d'une part auprès des jeunes, dans une démarche de soutien et d'accompagnement individualisé, mais également auprès de la structure. En effet, il est de fait plus aisé d'amener ces jeunes, déjà engagés dans le parrainage et dans des réflexions autour de projets à mener, à constituer, à terme, un groupe solide de jeunes volontaires. Concernant le soutien procuré par le parrainage, les binômes, si peu nombreux soient ils, ont été bénéfiques pour les jeunes. Je garde cette situation en tête, d'un jeune voulant devenir agent de piste mais refusant d'aller sur Paris pour exercer cette profession. Depuis plusieurs mois, sa conseillère référente le lui conseillait pourtant vivement, mais le jeune s'accrochait à l'idée de rester à Rennes. Une rencontre a alors eu lieu entre ce jeune et un autre ayant exercé la profession d'agent de piste des mois plus tôt, dans un aéroport parisien. Leurs échanges ont été riches, l'un apportant conseils et précisions à l'autre. C'est ainsi que le jeune désirant devenir agent de piste, est revenu voir sa conseillère, l'informant de son départ imminent pour Paris, afin de se réaliser professionnellement.

En plus de cette action, il m'a semblé intéressant de favoriser l'expression plus individuelle des jeunes au travers notamment d'une Boîte à sons. Cet outil de recueil de la parole des jeunes, de manière libre et anonyme, initié et prêté par le Centre Régional d'Information Jeunesse, a permis aux jeunes de s'exprimer sur des sujets divers. Après en avoir échangé avec le directeur de la Mission locale, les thématiques choisies ont été orientées sur l'accueil de la Mission locale (« Quand vous vous présentez à la Mission locale, l'accueil est... »), l'expression des jeunes usagers (« L'expression des jeunes de la

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,

de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

Mission locale, elle existe ou pas du tout ? »), leurs relations avec leur conseiller (« Entre vous et votre conseiller, c'est l'amour fou... ou pas ? »), ce qu'ils mèneraient à bien s'ils étaient directeur de la Mission locale (« Si j'étais directeur de la Mission locale »), ou encore la perception qu'ils ont des jeunes accompagnés (« Être un jeune de la Mission locale c'est... »). Il leur était également possible de choisir la thématique « Expression libre ». Ne souhaitant pas privilégier uniquement la parole, et de fait, empêcher une partie des jeunes de s'exprimer du fait d'une timidité, j'ai choisi de mettre en place ce même dispositif, mais cette fois-ci par le biais de l'écrit. Une Boîte à idées a donc pris place à côté de la Boîte à sons. L'impression de « déranger » les professionnels de l'accueil lors de leur arrivée, le fait de devoir systématiquement valider son projet professionnel par le biais de stages avant d'entrer en formation, ou encore le fait de passer par des formations avant d'exercer un emploi ont été déplorés par les jeunes. Néanmoins, la Mission locale a également été sujette à de nombreux messages de remerciements, les jeunes étant conscients de l'accompagnement de qualité qui leur est proposé. Grâce aux nombreux messages postés et écrits, la Mission locale a pu évaluer les avis et les propositions émises par les jeunes qu'elle accompagne, engageant ainsi l'envie de répondre aux mieux à leurs besoins. Comme j'ai pu le démontrer précédemment, afin que la participation des jeunes prenne tout son sens et soit bénéfique en tout point pour les jeunes notamment, il est important que leur parole soit entendue, prise en compte, et de fait valorisée. J'ai donc cherché à répondre aux mieux à ce critère en retranscrivant chaque message postés afin de l'afficher au sein de l'accueil de la Mission locale, constituant ainsi un dessous de table original et attractif. En effet, j'ai pu constater qu'un grand nombre de jeunes postaient à leur tour des messages après avoir lu ce que leurs homologues avaient écrits. Cette valorisation entraîne donc une reconnaissance de la parole des jeunes, tout en suscitant l'envie des autres à faire de même.

Certes, la prise en main de cette mission n'a pas été chose facile car je ne savais vers quoi m'orienter, mais je suis aujourd'hui convaincue qu'une mission d'une telle envergure ne peut-être menée à bien, si, dès le départ, les actions sont prescrites et orientées par la structure. Ce flou du départ m'a permis d'aller où je voulais, en partant notamment du besoin des jeunes et non des besoins de la structure.

I.2 ... vers une appropriation totale de la mission.

Ce stage a été pour moi riche de sens et d'expérience. Favoriser la participation des usagers, notamment dans le domaine de la santé, avait déjà fait l'objet d'une de mes interrogations lors de mon stage de Master 1 réalisé en Etablissement Public de Santé Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

Mentale. Ce dernier avait pour finalité la mise en œuvre de programmes formalisés d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). L'ETP a en effet pour visée de rendre la personne actrice dans la prise en charge de sa maladie, et de fait, dans la guérison. La participation avait donc ici tout son sens, comme elle l'a en Mission locale. En effet, une participation peut être qualifiée de réussie quand les personnes les plus éloignées habituellement des débats publics et des prises de décision y prennent part activement. Or, avant même de penser à la participation des jeunes accompagnés par la Mission locale, faut-il déjà que les jeunes se rendent dans cette structure. En effet, l'entrée est souvent une étape difficile, repoussée maintes fois, qui se fait après un chemin scabreux. Ils ont hésité avant de s'y rendre, en adoptant une attitude de rejet face à l'établissement et s'en faisant une fausse idée. La Mission locale est en effet considérée, à tort, comme « le Pôle Emploi des 16-25 ans ». Beaucoup ne s'y rendent qu'après avoir examiné toutes les autres possibilités d'emplois et à la suite d'une plus ou moins longue période de chômage. C'est souvent le lieu de la dernière chance, et s'ils ont décidé d'y venir, c'est parce que la galère devient insupportable. L'attente vis-à-vis de la Mission locale est alors très grande, ils espèrent qu'elle va leur trouver un « vrai boulot ». Ils se méfient aussi car elle va leur assigner une place sociale, présente et future, qu'ils n'ont pas forcément le courage d'accepter. Comme disait un jeune que j'avais rencontré, « *la Mission locale c'est le secours populaire de l'emploi, c'est la honte d'y aller* ».

Ainsi, je suis persuadée que la Mission locale devrait travailler son image, notamment auprès des jeunes vivant dans les quartiers car elle est trop souvent assimilée à des mauvaises représentations. Il faudrait alors aller au plus proche des jeunes, se rendre dans les endroits qu'ils fréquentent, en assurant une certaine promotion du travail réalisé en Mission locale. Il était d'ailleurs question d'embaucher une personne en emploi d'avenir sur cette question là, afin de travailler sur le ressenti des jeunes face à cette institution. Ainsi, le fait d'être présent auprès des jeunes de quartiers notamment, et d'échanger avec eux sur la finalité de la Mission locale, favoriserait un changement de leurs représentations. L'utilisation du réseau social Facebook est également un bon moyen de communication auprès des jeunes. Ainsi, la Mission locale du Bassin d'Emploi de Rennes a aujourd'hui son propre compte, avec pour but, notamment de se rapprocher des jeunes. La preuve en est, de cette importance de la communication, que j'ai aujourd'hui réussi à montrer à mon frère à quel point l'accompagnement pouvait être bénéfique et notamment les dispositifs proposés tels que les emplois d'avenir. Il a ainsi repris contact avec sa conseillère référente. Cela représente pour moi une petite victoire, je dois bien l'avouer.

Dans le cadre de ce stage, une expérience qui reste pour très moi très fructueuse réside dans l'organisation du grand débat sur la politique de la ville du 15 Janvier 2013, en présence de François LAMY ministre délégué à la ville. Le cabinet de consultants Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

« Campana Eleb Sablic » en charge de la tenue de ce débat, souhaitait que des jeunes de la Mission locale participent à ce temps d'échange. J'ai donc été positionné sur cette fonction. Cette expérience m'a montré qu'il n'était pas difficile de mobiliser des jeunes, un grand nombre de jeunes étaient présents à cette soirée, et y compris des jeunes que j'avais « recrutés » au sein même de la Mission locale. De plus, cela m'a permis également de placer la participation des jeunes dans un contexte bien plus grand, me faisant prendre pleinement conscience des intérêts pour les politiques publiques. Certes, on pourrait dire que cette soirée n'a été que de l'affichage, permettant au gouvernement de montrer sa proximité avec les jeunes, mais ces derniers, notamment des jeunes de Mission locale, m'ont exprimé leur contentement d'avoir pu échanger avec un ministre. Les jeunes ont donc bel et bien des choses à dire et expriment une réelle volonté de participer.

Qui plus est, grâce aux enseignements reçus et au stage, et notamment aux allers-retours permettant un certain recul sur sa pratique de stagiaire, j'ai pu utiliser et développer de nombreuses compétences. En premier lieu ; la méthodologie de projet. Cette notion avait été largement abordée au cours du Master 1 Santé Publique « Gouvernance du secteur sanitaire et social », sans mise en pratique réelle. J'ai ainsi eu l'opportunité de le faire, m'attelant à la phase d'état des lieux et d'étude du besoin, afin d'analyser une situation et un problème repéré, la phase d'élaboration de priorités, puis la conception, la mise en œuvre et le suivi d'actions. J'ai également pu prendre part à une partie de l'évaluation, ne bénéficiant pas encore d'assez de recul pour le faire totalement.

Ce stage m'a également conféré une large autonomie, disposant d'une marge de manœuvre conséquente. Cela m'a permis de mettre en place des projets me tenant à cœur. Ainsi, j'ai pu expérimenter de nombreux dispositifs, en assurer le suivi, me permettant ainsi de réguler au fur et à mesure.

De plus, j'ai acquis une connaissance solide du domaine de l'insertion, que ce soit en termes de structure intervenant dans ce champs, telles que les Missions locales, leur rôle et place dans la société, ou en termes de politiques publiques mises en œuvre dans le domaine de l'insertion. J'ai également pu appréhender au mieux les besoins des jeunes, en prenant conscience qu'il n'existe pas une jeunesse, mais des jeunesses, la Mission locale intervenant auprès d'une partie de celles-ci. L'insertion est un thème qui a été abordé à de nombreuses reprises lors des différentes unités d'enseignement du Master 2 « Jeunesse ; politiques et prises en charge », me confortant dans l'idée qu'un grand nombre de facteurs jouent sur l'insertion des jeunes.

De plus, j'ai acquis une maîtrise certaine dans la prise de parole. Je suis, dès lors, beaucoup plus à l'aise pour m'exprimer auprès d'un public, qu'il soit composé de jeunes ou de professionnels. En effet, la présentation des évaluations des unités d'évaluation

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,

de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

auprès de la promotion, l'animation de réunions en stage avec des jeunes pour le parrainage, l'intervention à des réunions du personnel, dits « flashes info » pour présenter ma démarche, et l'animation de groupes en formations professionnelles sur les questions de santé m'ont conféré cette capacité.

Le travail d'équipe et le montage de partenariat, de réseaux est également un point que j'ai mis en avant et qui a été abordé à de nombreuses reprises. En effet, tous mes projets n'ont pu être menés qu'à la condition d'un travail d'équipe réussi.

J'ai ainsi pu utiliser des compétences déjà acquises auparavant grâce à mes études et stages, mais de nouvelles ont émergé.

J'ai toutefois rencontré quelques difficultés lors de cette période de stage, notamment, comme vu précédemment, l'appropriation de cette mission aux contours flous. L'obstacle le plus difficile à dépasser fut celui concernant le CCJ. De fait, je pense que ma posture de stagiaire n'a pas favorisé cette démarche, dans ce sens où j'ai sans doute perdu du temps au début de ma mission, me sentant coupable de ne pas suivre les recommandations des professionnels quant à l'adoption de ce Conseil. Il m'a donc fallu un peu de temps pour oser aller au devant de cela, en proposant des alternatives à ce Conseil qui me tenaient à cœur, répondant mieux, selon moi, aux besoins des jeunes.

Le soutien de Philippe SAGE, adjoint de direction, et tuteur de mon stage, a été sans aucun doute le levier dans la mise en place de mes actions, telles que la boîte à sons et le parrainage.. En effet, sa confiance et sa croyance en mes projets ont joué un rôle moteur dans la réalisation de cette mission de stage. Il est en effet beaucoup plus aisé de proposer des actions et les mettre en œuvre quand un professionnel croit au projet qu'on défend. Malgré tout, le manque d'adhésion de l'équipe me procure un sentiment de frustration dans ce sens où je n'ai pas pu aller au bout des choses, au bout de mes projets et montrer en quoi la participation des jeunes joue un rôle déterminant dans leur insertion. Certes des actions ont été menées, des dispositifs ont été mis en place, mais je reste intimement convaincue que sans le soutien de toute l'équipe, cela ne peut perdurer. Je vais donc m'attacher à proposer des préconisations à la Mission locale afin de favoriser l'adhésion de tous les professionnels, ne serait-ce que par le biais de formations-action dans le but de leur faire prendre conscience que la participation ne rime pas nécessairement avec une remise en cause totale de leurs pratiques.

Malgré ces difficultés, ce stage a confirmé mon projet professionnel : travailler auprès d'un public jeune. En Septembre, je ne me serais jamais imaginé travailler en Mission locale, étant un peu « aveuglée » par les questions de santé des jeunes, domaine me tenant à cœur. Mais ces vingt-quatre semaines m'ont fait prendre conscience que l'insertion professionnelle est un levier majeur pour permettre aux jeunes de se sentir en bonne

Pauline PAOLI - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,

de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>

santé. Rappelons en effet que, selon l'Organisation Mondiale pour la Santé (l'OMS) la santé n'est pas seulement l'absence de maladie, mais elle constitue un bien-être complet, physique, psychique et social. Ainsi, travailler et œuvrer pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes revient à travailler sur leur santé mais également, sur l'ouverture aux autres, et sur la participation. Je retrouve donc bien ici les principes clés de la promotion de la santé.

Enfin, la participation des jeunes a également pris tout son sens dans l'unité d'enseignement 201 intitulée « Faire face aux besoins renouvelés des jeunes placés en institution », pour laquelle un projet d'alternative au placement devait être proposé. Tous les professionnels que j'ai rencontré lors de ces trois semaines de cours sur cette thématique, qu'ils soient de l'Aide Sociale à l'Enfance (l'ASE), de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (la PJJ), des Maisons des Adolescents (MDA) ou d'associations diverses telles que Tout Atout (insertion par la culture) m'a confirmé l'importance pour les jeunes placés d'être considérés comme de véritables sujets, et non des objets. Ainsi, il est important qu'ils puissent participer activement à la vie de l'institution dans laquelle ils sont placés, les faisant ainsi devenir acteurs à part entière de leur accompagnement. En effet, il est primordial de valoriser les jeunes, et de ne pas rester sur une approche centrée sur les difficultés qu'ils rencontrent. Ainsi, les faire participer suscite leur adhésion et les valorisent dans leur accompagnement. J'ai pu retrouver cela en Mission locale.

Conclusion

Cette année d'étude, ponctuée d'apports théoriques sur la sociologie de la jeunesse, la promotion de la santé et les fragilités psychiques des jeunes, sur les professionnels de la jeunesse, les politiques publiques françaises et européennes, et d'une pratique professionnelle sur un lieu de stage m'a permis de prendre pleinement conscience de l'intérêt tripartite de la participation des jeunes. Un intérêt pour eux-mêmes, pour leur insertion sociale et professionnelle, pour leur ouverture aux autres et leur pouvoir d'agir ; un intérêt pour la Mission locale afin de mieux connaître ses usagers et ainsi rendre ses dispositifs d'accompagnement plus en adéquation avec les besoins des jeunes ; et un intérêt pour les hommes politiques, pour les politiques publiques afin de rendre les actions menées plus légitimes auprès des citoyens.

Pour ces dernières, comme pour les structures, il est aujourd'hui indispensable de s'adapter aux aspirations des jeunes qui trouvent sens par l'engagement par projet. Ainsi, proposer un collectif pensé par, et pour la structure ne prend pas de sens chez les jeunes. Il faut qu'ils se sentent investis dans quelque chose, que leur participation requiert une utilité pour eux mais également pour la société. Il faut les associer à la construction d'un projet commun, en cherchant à établir un véritable partenariat entre jeunes et décideurs, prenant ainsi en compte la valeur de l'expertise d'usage. Il faut que ces expériences de participation consistent en de véritables leviers de changement. En effet, le risque de la participation est qu'elle devienne le nouveau mot d'ordre pour satisfaire d'avantage aux attentes des institutions et des professionnels qu'à celles des jeunes eux-mêmes. Comme le montre Philippe LABBE²⁵, cette participation doit répondre à ce double pari ; faire en sorte que les jeunes décollent du quotidien pour envisager un futur dans lequel ils ont des choses à dire et à faire ; et briser la tentation du repli sur soi en jouant le jeu du collectif et de l'intérêt général. Il faut donc mettre les personnes les plus fragiles au cœur de la cité et des institutions, et non à la marge, dans un objectif de co-élaboration et de co-construction. Il s'agit donc de travailler autrement et de construire l'action publique différemment.

Il est donc nécessaire de garder à l'esprit que les dynamiques participatives ont des conséquences positives pour les personnes en démarche d'insertion en termes de développement de compétences, de valorisation, de capacité d'affirmation de soi, et de

capacité d'action. Elles ont ainsi des impacts sur la vie personnelle, mais également professionnelle des personnes.

Bibliographie

Sites internet :

Wikipedia ; la démocratie participative

Blog de Philippe LABBE : p.labbe.wordpress.com

- Missions locales et comités d'usagers : encore un effort ! (1)
- La participation des jeunes en mission locale : regarder à côté. 1/2 et 2/2

Ouvrages :

« L'insertion professionnelle des jeunes de milieu populaire » – Doris MANDOUELE
édition l'Harmattan – logiques sociales

« Devenir adulte : Sociologie comparée de la Jeunesse en Europe » Cécile VAN DE
VELDE . Paris Puf. 2008

« Les jeunes, questions de société, questions de politique ». La documentation française,
Sous la direction de P.LONCLE- 2007

Rapports :

« Rapport de l'Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et
services sociaux et médico-sociaux : recommandations de bonnes pratiques
professionnelles sur l'expression et la participation des usagers dans les établissements
relevant du secteur de l'inclusion sociale ». Janvier 2012

« Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale » –
21 Mai 2003 – Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

« PAROLE AUX JEUNES ! » Manuel sur la Charte européenne révisée de la participation
des jeunes à la vie locale et régionale. Conseil de l'Europe. 2009

« Rapports de la conférence de consensus sur l'expression publique et la participation
des jeunes à la vie de la cité ». 29 et 30 Octobre 2003 - Rennes.

Revue :

« Le conseil de jeunes, outil de revalorisation de la politique »,
Koebel Michel ; Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est, 25-1998.

Articles :

« La participation locale des jeunes en Europe, enjeux et définition » Patricia LONCLE
<http://ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/DJPLoncle-15-42.pdf>

*<Pauline PAOLI> - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,
de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO - <a2012-2013>*

Films :

Documentaire « La tentation de l'émeute » ;

http://www.dailymotion.com/video/xfmqlw_la-tentation-de-l-emeute-1-3_webcam#.UZ5aEdtOLMw

http://www.dailymotion.com/video/xfmqt0_la-tentation-de-l-emeute-2-3_webcam#.UZ5afttOLMw

http://www.dailymotion.com/video/xfmr4o_la-tentation-de-l-emeute-3-3_webcam#.UZ5aldtOLMw

Documents internes de la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes :

Projet associatif de structure de la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes

Bilans d'activité de 2011 et de 2012

Liste des annexes

- Echelle de la participation de Sherry R. AMSTEIN – 1969
- Echelle de la participation de Roger HART

ANNEXE 1 -

Echelle de la participation – SHERRY R. AMSTEIN 1969.

<p><u>Contrôle citoyen</u> : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier</p>	<p>Pouvoir effectif des citoyens</p>
<p><u>Délégation de pouvoir</u> ; pouvoir central délégué à la communauté locale pour décider un programme et le réaliser</p>	
<p><u>Partenariat</u> : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens</p>	
<p><u>Conciliation</u> : quelques habitants sont dans les organes de décision, ils ont une influence possible sur la réalisation de projets</p>	<p>Coopération symbolique</p>
<p><u>Consultation</u> : enquêtes ou réunions publiques permettant aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus</p>	
<p><u>Information</u> : vraie information reçue sur les projets en cours, mais ils ne donnent pas leur avis</p>	
<p><u>Thérapie</u> : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux</p>	<p>Non participation</p>
<p><u>Manipulation</u> : informations biaisées utilisées pour éduquer les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.</p>	

ANNEXE 2

Echelle de la participation – ROGER HART

Niveau 8 : Prise de décision en commun	Jeunes et adultes partenaires
Niveau 7 : Initiatives et direction des jeunes	Soutien des adultes si nécessaire
Niveau 6 : Initiatives des adultes, partage de la décision avec les jeunes	Projet définit par les adultes mais jeunes invités à y participer
Niveau 5 : Consultation et information des jeunes	Les jeunes donnent avis et suggestions, et sont informés de l'impact de ces derniers
Niveau 4 : Information des jeunes et délégation de certaines fonctions	Limites de leur influence réelle
Niveau 3 : Participation symbolique	Pas d'influence, fausse impression de participation
Niveau 2 : Participation à titre décoratif	Pas de rôle significatif, objet décoratif
Niveau 1 : Manipulation	Utilisation dans un autre but